



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point de situation du 13 juin 2023 à 10h00

Cyberattaque contre la Commune de Bex

Depuis le jeudi 8 juin 2023, les systèmes informatiques de la Commune de Bex ont pu être progressivement remis en fonction. La cellule de crise passe le relais à une cellule d'accompagnement pilotée par la Municipalité.

À la suite de la cyberattaque du dimanche 4 juin dernier à l'encontre de la Commune de Bex, les systèmes informatiques ont été isolés par mesure de précaution. Après une phase d'analyse technique, les services informatiques ont travaillé à la restauration des données disponibles dans le but d'aboutir à une reprise progressive des activités informatiques dès le lundi 12 juin. Les investigations numériques complémentaires ont par ailleurs permis d'écartier à ce jour un vol de données en masse.

Une plainte pénale contre inconnu a été déposée auprès de l'autorité judiciaire compétente. L'Autorité de protection des données et de droit à l'information (APDI) a quant à elle d'ores et déjà été avisée de la cyberattaque et une annonce formelle est prévue ultérieurement. L'enquête pénale se poursuit en collaboration avec les experts en cybersécurité impliqués.

La cellule de crise qui s'est rapidement mise en place le lundi 5 juin passe dès maintenant le relais à une cellule d'accompagnement pilotée par la Municipalité de Bex.

La Municipalité tient à remercier la population pour la compréhension dont elle fait preuve.

Bex, le 13 juin 2023

Pour toutes demandes complémentaires :

Alberto Cherubini, syndic – 024 463 02 67